

## La santé des élèves

### Synthèse pour écoles primaires et élémentaires

#### Dossier : La santé des élèves site MEN

L'École a une double mission liée à la santé : le suivi de celle des élèves et l'éducation des élèves dans ce domaine. Le suivi de santé des élèves est assuré tout au long de la scolarité. Des bilans de santé sont organisés au sein des établissements. L'éducation à la santé est intégrée dans les programmes de l'école primaire. Chaque collège et lycée définit un programme d'éducation à la santé et à la citoyenneté : éducation nutritionnelle, à la sexualité, prévention des conduites addictives.

#### ① Les vaccinations

#### ② Bilan de santé

#### ③ Enfant malade / enfant handicapé

#### ④ Personnels de santé et d'action sociale

#### ⑤ Bonnes postures et poids du cartable

#### ⑥ Restauration scolaire

#### ⑦ Éducation à la sexualité

#### ⑧ Personnes ressources

#### **① Les vaccinations**

**Les enfants doivent obligatoirement être vaccinés contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite (souvent associés à la coqueluche) pour être inscrits dans une école.** Le BCG n'est plus obligatoire depuis 2007. Les rappels, sont vérifiés régulièrement tout au long de la scolarité. En cas de non-vaccination, un certificat de contre-indication médicale est exigible.

#### **② Bilan de santé**

#### **Un premier bilan de santé obligatoire entre cinq et six ans**

☞ **Le premier bilan de santé obligatoire intervient dans la sixième année de l'enfant,** Cet examen comprend le repérage précoce des signes qui peuvent entraîner des difficultés ultérieures d'apprentissage : problèmes visuels, auditifs, troubles du langage. Il prévient et détecte les cas d'enfants maltraités.

#### **Un suivi de santé tout au long de la scolarité**

☞ **Des examens médicaux sont effectués tout au long de la scolarité.** Lorsque des problèmes de santé ont été repérés, les médecins de l'éducation nationale travaillent en lien avec les infirmiers et l'équipe éducative afin qu'une prise en charge et un suivi adaptés à l'enfant soient réalisés.

### ③ **Enfant malade / enfant handicapé**

#### ☞ **Soins à l'école**

Les élèves et le personnel peuvent être accueillis dans les lieux de soins et de consultation pour un motif d'ordre physique, relationnel ou psychologique.

#### ☞ **Absence de l'élève malade**

**Toute absence doit être signalée le plus rapidement possible et justifiée par écrit à l'établissement.** En cas de maladie contagieuse, un certificat médical est exigé au retour de l'élève en classe. Ci joint la [Liste des maladies contagieuses](#)

#### ☞ **Maladies contagieuses**

Des dispositions très précises concernant les élèves et les membres du personnel atteints de maladies contagieuses sont prévues pour tous les établissements scolaires, publics ou privés, et pour les centres de loisirs et de vacances. Le médecin détermine la durée pendant laquelle l'élève ne peut fréquenter le milieu scolaire. En cas de doute ne pas hésiter à contacter le médecin de l'Education Nationale pour les conduites à tenir.

#### ☞ **Longues maladies et handicaps**

Un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être élaboré pour permettre aux élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période de poursuivre leur scolarité. Ce projet est élaboré à la demande des parents, avec le médecin de l'Education Nationale, le directeur d'école ou le chef d'établissement, en lien avec le médecin qui suit l'enfant. Il doit permettre la prise de traitement indispensable ou la mise en place d'un protocole d'urgence (enfant allergique par exemple).

**Des dispositifs d'aide pédagogique à domicile** apportent le soutien nécessaire aux élèves qui ne peuvent être accueillis dans l'établissement scolaire (élèves accidentés par exemple).

**Des dispositions existent pour la scolarisation des enfants handicapés.** Ils peuvent, sous certaines conditions, être scolarisés soit dans une classe ordinaire, soit dans une classe d'intégration scolaire : ils bénéficient d'un projet personnalisé de scolarité (PPS) élaboré avec l'enseignant référent. Pour plus d'information : [Scolariser un enfant handicapé](#)

#### ☞ **En cas d'urgence**

En cas de gravité ou d'incertitude, l'école peut envoyer un enfant malade à l'hôpital après avoir pris conseil auprès du Samu. Dans tous les cas, la famille est prévenue.

### ④ **Personnels de santé et d'action sociale**

## ☞ Une mission générale de promotion de la santé

### ☞ Les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale

### ☞ Les assistants de service social

Ils sont chargés d'apporter écoute, conseils et soutien aux élèves et aux personnels. Ces personnels sont tenus au secret professionnel.

## ⑤ Bonnes postures et poids du cartable

### ☞ Education gestuelle pour prévenir le mal de dos

**De bonnes habitudes d'hygiène de vie préviennent le mal de dos :** limitation de la position assise, des heures passées devant la télévision, des jeux vidéos, et pratique d'une activité physique régulière.

**L'activité physique régulière,** diversifiée et sollicitant l'ensemble du corps développe les ressources physiques et la motricité. Le travail en EPS renforce la mobilité articulaire et les muscles de façon équilibrée. Les élèves apprennent à veiller à leur santé. La gymnastique au sol ou les activités d'acrosport sont indiquées (Voilier, canoë-kayak, ski ou randonnée, pratiqués à l'école sont de bons exercices).

**Bonnes / mauvaises postures :** des logos sont à disposition dans le dossier.

### ☞ Port de charges et poids du cartable

**Éduquer les enfants** au port de charges et à la manipulation d'objets prévient d'éventuels problèmes. Le poids du cartable n'est pas le seul responsable des problèmes de dos mais peut les aggraver. Un cartable est adapté au niveau d'enseignement de l'élève, à son âge et sa morphologie. Il est pratique, facile à manipuler et n'excède pas 10 % du poids de l'enfant.

### ☞ Matériel de classe adapté

Le matériel utilisé en classe contribue à limiter les douleurs vertébrales. Le confort des élèves est respecté pendant les cours, déplacements, activités physiques et sportives et travaux pratiques en laboratoire.

### ☞ Salle informatique

Un bon poste de travail est composé d'une table qui permet d'y reposer les poignets et d'un écran légèrement en dessous des yeux, d'un siège pivotant et réglable en hauteur, d'un repose-pieds et d'un bon éclairage. Des pauses courtes et régulières sont nécessaires lorsque l'on travaille devant un écran pour éviter la fatigue visuelle et le stress.

## ⑥ Restauration scolaire

### Organisation de la restauration scolaire

Les collectivités territoriales ou les Présidents d'OGEC ont la responsabilité de la restauration scolaire. La Composition des repas **doit être équilibrée, variée et fractionnée en ration**

### **Sécurité des aliments**

L'obligation de sécurité et de transparence pour les aliments offerts à la consommation est un des fondements du droit alimentaire. Toutes les informations disponibles sur l'étiquetage peuvent être communiquées à la demande des parents et des élèves, selon des modalités à définir localement.

### **☞ Éducation à la nutrition et au goût Apprendre à bien se nourrir**

Le repas est un moment privilégié d'apprentissage en famille ou à l'école. Les menus équilibrés des restaurants scolaires aident les élèves à acquérir de bonnes habitudes alimentaires. L'éducation à la nutrition **intervient en classe, dès l'école** où les enfants acquièrent leurs premières habitudes alimentaires. Les enseignants jouent un rôle clé pour **apprendre aux élèves les règles d'un bon comportement alimentaire et leur faire connaître les effets de l'alimentation sur la santé**. Les programmes scolaires abordent la régularité des repas, la composition des menus (cycles 1 et 2 de l'école primaire) et les actions bénéfiques ou nocives des comportements (cycle 3 de l'école primaire).

### **☞ Formation du goût**

La capacité d'apprécier des saveurs différentes, de les différencier et de parler de ses sensations s'apprend et se cultive. L'école joue un rôle important dans l'éveil au goût. Elle valorise le patrimoine culinaire et promeut des produits de bonne qualité gustative et nutritionnelle. Des actions de formation du goût interviennent lors des cours ou à l'occasion d'activités ou d'animations diverses, parfois avec le concours d'intervenants extérieurs qualifiés. Par exemple, lors de la semaine du goût, des professionnels des métiers de bouche transmettent leur passion et leur savoir-faire en intervenant dans des classes.

### **☞ Prévention du surpoids et de l'obésité : Un problème de santé publique**

En France, l'accroissement des cas de surcharge pondérale et d'obésité parmi les enfants et les adultes devient un problème de santé publique. Le programme national nutrition santé a pour objectif d'améliorer la santé des français en agissant sur la nutrition et d'abaisser la prévalence de l'obésité et du surpoids

### **Mesures prises en milieu scolaire**

**☞ Interdiction des distributeurs de produits alimentaires sauf les fontaines à eau réfrigérée.**

**☞ Promotion de l'activité physique**

**☞ Recommandations concernant les collations et goûters**

**☞ La collation matinale à l'école n'est ni systématique, ni obligatoire.** Elle ne se justifie pas pour les élèves qui ont pris un petit-déjeuner avant de venir à l'école. Les enseignants peuvent cependant en mettre une en place, au moins deux heures avant le déjeuner. Les

boissons ou aliments proposés aux élèves permettent une offre alimentaire diversifiée en privilégiant l'eau, les jus de fruit sans addition de sucre, le lait ou les produits laitiers demi-écrémés, le pain, les céréales non sucrées. D'autres moments de la vie de l'école sont l'occasion d'apports alimentaires supplémentaires : goûters d'anniversaire, fêtes de Noël ou de fin d'année, etc. Ces événements festifs offrent un moment de convivialité, de partage et de plaisir. Il est souhaitable de ne pas les multiplier et de les regrouper par exemple mensuellement, afin d'éviter des apports énergétiques excessifs.

## 7 Éducation à la sexualité et Prévention des conduites addictives.

☛ **L'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres.**

☛ **Mise en œuvre**

**Tous les membres de la communauté éducative** participent à la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescents. Ils contribuent à développer chez les élèves le respect de soi, de l'autre et l'acceptation des différences. Cette éducation intègre une réflexion sur les dimensions affectives, culturelles et éthiques de la sexualité. L'éducation à la sexualité s'appuie sur les enseignements, en particulier celui de biologie. À l'école primaire, les temps consacrés à l'éducation à la sexualité sont intégrés le plus possible à l'ensemble des autres contenus d'enseignement. Le professeur des écoles et les personnels de santé formés les assurent.

**Un principe éthique**

L'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs de tolérance, de respect de soi et d'autrui. Elle veille à garantir le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun.

☛ **Protection des jeunes vis-à-vis des violences sexuelles**

- **Repérer les enfants ou adolescents victimes de violences sexuelles**

- **Des actions de prévention dans les établissements scolaires**

Au moins une séance annuelle d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée, notamment sur les violences intrafamiliales à caractère sexuel, est inscrite dans l'emploi du temps des écoliers. La lutte contre la pédophilie et la pornographie en milieu scolaire s'inscrit dans la politique de protection des jeunes. La protection des élèves utilisant internet est renforcée. Les établissements scolaires installent un dispositif de filtrage afin de sélectionner ou de contrôler l'information mise à disposition des élèves. Ils informent les élèves sur les risques qu'ils encourent lorsqu'ils utilisent internet.

☛ **Prévention par l'approche éducative**

Pour aider chaque jeune à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables, pour lui-même comme vis-à-vis d'autrui et de l'environnement, la prévention passe par des connaissances relatives à leur santé et leur bien-être, **notamment dans le domaine des addictions**, des connaissances sur les produits (tabac, alcool, cannabis), leurs effets et sur la législation en vigueur, une mise à distance critique des

stéréotypes et des pressions sociales poussant à la consommation, les moyens donnés aux élèves pour demander de l'aide, dans et hors des établissements scolaires

### ③ **Personnes ressources**

☛ **L'infirmier**

☛ **L'assistant du service social**

Shed-cffc